



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

APL

Question écrite n° 48601

Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les inquiétudes suscitées par la modification du barème de l'aide personnalisée au logement. Une simplification et une clarification étaient nécessaires, les procédures précédentes étant trop complexes. Cependant un grand nombre de familles modestes et d'associations craignent une précarisation de leur situation et expriment des préoccupations quant au devenir de ces aides, craignant que leur simplification ne mène à une diminution des crédits. Il lui demande quelles dispositions le Gouvernement envisage de prendre afin de répondre aux inquiétudes des bénéficiaires de l'APL.

Données clés

Auteur : [M. Foucher Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48601

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 905